

mardi, 26 janvier 2010

**OBJET : PROGRAMME DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE 2010**

Cher étudiant en médecine,

À titre de présidente du comité de promotion de la spécialité de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC), je souhaite profiter de l'occasion pour vous inviter à participer à la 65<sup>e</sup> assemblée clinique annuelle (ACA) de la SOGC, qui aura lieu à Montréal, Québec, du 2 au 6 juin 2010.

Les étudiants auront de nombreuses occasions de rencontrer des membres débutants et expérimentés de la SOGC. Veuillez prendre note que la planification du programme est présentement en cours; nous vous transmettrons ces renseignements sous peu.

La SOGC est heureuse d'offrir aux étudiants en médecine (ceux qui seront choisis dans le cadre de ce programme) :

- une exonération des frais d'inscription à l'ACA;
- l'admissibilité à recevoir une subvention pour l'hébergement de **200 \$**;
- l'admissibilité à recevoir une subvention de déplacement calculée en fonction du lieu de départ (lieu de résidence) jusqu'à un maximum :
  - de 500 \$ si vous voyagez de la Colombie-Britannique
  - de 475 \$ si vous voyagez de l'Alberta
  - de 450 \$ si vous voyagez de Saskatchewan
  - de 400 \$ si vous voyagez de Manitoba
  - de 400 \$ si vous voyagez de l'Ontario (London)
  - de 250 \$ si vous voyagez de l'Ontario (Toronto, Hamilton)
  - de 150 \$ si vous voyagez de l'Ontario (Ottawa, Kingston)
  - de 100 \$ si vous voyagez de Québec (de l'extérieur de Montréal)
  - de 375 \$ si vous voyagez de la Nouvelle-Écosse
  - de 475 \$ si vous voyagez de Terre-Neuve-et-Labrador

Le comité de promotion de la spécialité choisira les étudiants selon les critères suivants :

- **doit** être membre de la SOGC;
- la priorité sera accordée aux étudiants en médecine de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année;
- **aucune autre** participation au Programme des étudiants en médecine;
- les étudiants **doivent** démontrer un véritable intérêt envers l'obstétrique-gynécologie et, par conséquent, devront accompagner leur demande d'un bref compte rendu. En 250 mots ou moins, votre compte rendu devra porter sur le thème suivant : **L'obstétrique-gynécologie, c'est super!**

**NOTA** : Nous donnerons la possibilité à **50 étudiants** de participer au programme. Nous garantissons **une** place au programme pour un étudiant en médecine de chaque université.

La date limite pour la réception de votre demande en ligne est le **vendredi 26 mars 2010**. Veuillez appuyer sur le lien suivant pour accéder le formulaire de demande en ligne :

[https://secure.sogc.org/forms/acm2010/medicalStudent\\_f.aspx](https://secure.sogc.org/forms/acm2010/medicalStudent_f.aspx)

Dans le cadre de votre acceptation au sein du Programme des étudiants en médecine, vous devrez satisfaire aux exigences obligatoires suivantes :

**Conditions de participation:**

- Doit participer à chaque session du Programme des étudiants en médecine (les présences seront notées);
- À la suite de l'ACA, les étudiants en médecine devront faire parvenir au bureau national de la SOGC :
  - Un bref compte rendu (250 mots ou moins) sur leur expérience dans le cadre de l'ACA (une copie devra être fournie au département d'obs.-gyn. de leur université);
  - Remplir et soumettre un formulaire d'évaluation;
  - Remplir et soumettre un formulaire de remboursement pour la subvention de déplacement seulement (reçus originaux nécessaires).

**NOTA :** La subvention pour l'hébergement sera remise aux candidats sur place à la suite de la dernière session du programme des étudiants en médecine. La subvention de déplacement ne sera versée que si les conditions énumérées ci-dessus sont respectées. Dans l'éventualité où l'étudiant ne respecte pas ces conditions, la SOGC se réserve le droit d'annuler la subvention de déplacement ou d'en réduire le montant.

**Veillez noter que ce compte rendu nous permettra d'identifier les domaines privilégiés par les étudiants. Vos rapports seront archivés au bureau national. Si vous décidez de déposer une demande de résidence en obstétrique-gynécologie, la Société vous fournira une lettre confirmant votre statut de membre et votre participation à l'ACA ou à la FMC régionale.**

Les étudiants en médecine sont également invités à prendre part à la soirée de divertissement des résidents le samedi 5 juin à 20 h. Il s'agit d'une soirée où le plaisir et la danse sont à l'honneur (boissons et hors-d'œuvre compris). Vous serez également exonéré des frais d'inscription à cet événement.

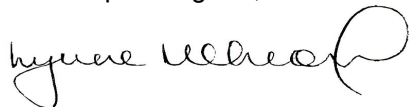
Pour terminer, j'aimerais également profiter de l'occasion pour vous **inviter à vous joindre à la SOGC à titre de membre étudiant en soins de santé/recherche**. En devenant membre, vous pourrez profiter d'un abonnement au Journal de la SOGC (JOGC), le Communiqué SOGC ainsi qu'accéder le site Web de la Société, et autres avantages. Devenez membre aujourd'hui! Inscrivez-vous en ligne à [http://sogc.org/about/join\\_f.asp](http://sogc.org/about/join_f.asp) ou télécharger le formulaire de demande d'adhésion et le remplir.

L'horaire complet du Programme des étudiants en médecine de l'ACA sera affiché bientôt sur notre site Web.

Si vous avez d'autres questions concernant ce programme, n'hésitez pas à communiquer avec M<sup>me</sup> Linda Kollesh, Responsable des services aux membres et de l'abonnement et Coordonnatrice du comité de Promotion de la spécialité, par courriel à [lkollesh@sogc.com](mailto:lkollesh@sogc.com).

Je me réjouis à la perspective de vous rencontrer à Montréal!

Je vous prie d'agréer, cher étudiant en médecine, l'expression de mes salutations sincères.



Lynne McLeod, MD, FRCSC  
Présidente, comité de promotion de la spécialité